

Sandweiler, le 7 décembre 2017

CONVOCATION DU CONSEIL COMMUNAL

Le Collège des Bourgmestre et Echevins prie les membres du Conseil Communal, en vertu de l'article 12 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, d'assister à une réunion du Conseil Communal, qui aura lieu dans la mairie à Sandweiler, **le mercredi 13 décembre 2017 à 8h30.**

ORDRE DU JOUR

Séance publique

1. Informations du collège des bourgmestre et échevins
2. Présentation du budget rectifié 2017 et du budget initial 2018
3. Approbation d'un compromis de vente pour l'achat de terrains à bâtir
4. Nomination des représentants du « Klimabündnis »
5. Nomination des représentants de la commission de surveillance du « CIPA Niederaanven »
6. Nomination des représentants de l'association « Alzheimer Luxembourg »
7. Nomination des représentants de la commission aéroportuaire
8. Nomination des représentants du partenariat de cours d'eau Syr
9. Nomination des représentants de l'Office Régional du Tourisme Centre/Ouest
10. Devis supplémentaire pour le projet du renouvellement des réseaux de la rue Lentz.
11. Questions des conseillers et du public

Les documents y afférents sont à la disposition des conseillers communaux au secrétariat communal.

**Pour le Collège des Bourgmestre et Échevins,
Le Bourgmestre, Le Secrétaire,**

